Envoyé en préfecture le 06/06/2026
Reçu en préfecture le 06/06/2026
Publié le
ID : 035-200082980-20260605-2026_06_07-DE

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE
Département d'Ille-et-Vilaine
Arrondissement de Fougères-Vitré
Canton de Val-Couesnon

Commune de VAL-COUESNON — Délibération 2026-06-07

EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

SÉANCE DU VENDREDI 5 JUIN 2026
Date de convocation : 29 mai 2026
En exercice : 29 ; présents et représentés : 27

Présents : M. Emmanuel HOUDUS, M. Loeiz RAPINEL, Mme Huguette GARNIER, M. Raymond HALAIS, Mme Solenne ROBINARD, Mme Marie-Antoinette JUHEL, M. Matthieu JOUVENCE, M. Louis HALAIS, M. Michel VIALLARD, Mme Sabrina MACHARD, M. Laurent GORÉ, Mme Brigitte BARBIER, M. Pascal LAMBERT, Mme Christèle BATTAIS, Mme Emmanuelle SCHULZE-THEBAULT, Mme Mélanie CLOSSAIS, Mme Caroline OLLIVIER, Mme Marine CUMINET, Mme Cyrine CHARON, M. Jean-Yves GUILLARD, M. Thierry LECOCQ, Mme Nadine LUCAS, Mme Nathalie PUY, Mme Delphine LEMOINE.

Excusés : M. Gilles DRONIOU (pouvoir à Mme GARNIER), M. Dominique BRAULT (pouvoir à M. LAMBERT), M. Thibaud de ROHAN CHABOT, M. Cyrille BOUTET (pouvoir à Mme LEMOINE), Mme Sophie MONTAUFRAY.

Secrétaire de séance : M. Laurent GORÉ

Présentation du Plan Pluriannuel d'Investissement (PPI)

Pour mémoire, le Plan Pluriannuel d'Investissement (PPI) se définit comme un outil de pilotage des collectivités et un instrument de prospective financière. Il formalise les choix d'investissement, décidés à partir de l'étude de la situation financière et des besoins de la collectivité.

Il s'agit d'un outil de pilotage financier et politique qui présente les grands travaux que la municipalité décide d'engager pour la Commune sur environ six années (glissantes).

Le plan pluriannuel d'investissement de la Commune de Val-Couesnon a été élaboré sur la base des priorités d'actions que s'est fixée la municipalité notamment au regard de l'évolution des ressources de la collectivité. Outre les gros travaux décidés par le conseil municipal, le PPI permet aussi de faire le point sur les investissements nécessaires au maintien qualitatif des services et infrastructures de la commune.

Après en avoir délibéré,

le Conseil municipal,

à l'unanimité,

- **ADOPTE** le Plan Pluriannuel d'Investissement (PPI) actualisé pour la période 2026-2031 tel que présenté en annexe de la présente délibération.

Pour extrait certifié exécutoire,
À Val-Couesnon, le 6 juin 2026.

Le Maire,
Emmanuel HOUDUS

MAIRIE DE VAL-COUESNON (Ille-et-Vilaine)

Date d'affichage de la délibération : 6 juin 2026